



Programme de la formation CQP « OPERATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR »

PUBLIC VISE :

- ⇒ Salariés en parcs acrobatiques en hauteur
- ⇒ Opérateurs en parcs acrobatiques en hauteur

MODALITE DE POSITIONNEMENT D'ENTREE EN FORMATION :

- ⇒ Sur candidature

PREREQUIS :

- ⇒ Maîtriser la langue française
- ⇒ Avoir 18 ans au moment de la formation théorique
- ⇒ Le candidat doit posséder un diplôme de secourisme (liste des diplômes acceptés disponible sur <http://afforpah-formation.org/formations.cqp.opah-61100-1.php>)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'opérateur de PAH doit être capable de :

- ⇒ Réaliser tous les parcours dont il a la surveillance
- ⇒ Participer à l'ouverture et à la fermeture des parcours
- ⇒ Accueillir, conseiller, prévenir les pratiquants et les visiteurs
- ⇒ Procéder à la mise en place et à la vérification des équipements des pratiquants (EPI)
- ⇒ Réaliser un CUMEDS (Consignes d'Utilisation du Matériel et Explications de Début de Séance)
- ⇒ Evaluer sur un parcours TEST (obligatoire), l'aptitude des pratiquants à évoluer en autonomie sur les parcours
- ⇒ Veiller au respect des consignes de sécurité
- ⇒ Détecter et signaler les détériorations matérielles aux personnes chargées de la maintenance
- ⇒ Mettre en œuvre les procédures de retour et de stockage des EPI ; effectuer le contrôle de routine de ces derniers
- ⇒ Donner l'alerte et apporter, depuis le sol, son aide aux pratiquants

Pour l'opérateur titulaire de l'option « évacuation », être capable :

- ⇒ D'intervenir en hauteur
- ⇒ D'évacuer, si nécessaire, des pratiquants en difficulté ou en danger

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d'activité : 11 75 67273 75



DUREE DE LA FORMATION :

La formation au CQP d'OPAH se déroule de la manière suivante :

- ⇒ Stage initial d'acquisitions technique et théorique : 24 heures.
- ⇒ Mise en situation professionnelle et formation complémentaire en entreprise, au poste de travail : 120 heures, encadrées par un tuteur.

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRES : Envoyé ultérieurement par mail, conjointement à la convocation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : De 6 à 12

LIEU :

Sur PAH.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 81 67 18 87.

TARIFS : de 450€ à 515€ HT selon la formule choisie.

MODALITES DE FINANCEMENT : Formation éligible à une prise en charge par un OPCO ou accessible en auto-financement.

DELAI D'ACCES :

- Sans financement : 4 jours
- OPCO : 7 jours

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :

- ⇒ Un mémento de formation de l'Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur » est distribué à chaque stagiaire en début de stage
- ⇒ Les formateurs sont titulaires d'un BE ou DE Escalade, Canyon, Spéléologie ou Guide de Haute Montagne.

DISPOSITIF DE SUIVI D'EXECUTION :

- ⇒ **A l'issue de la formation initiale**, un livret d'évaluation de la maîtrise professionnelle du candidat est transmis au tuteur, sur sa demande, par l'organisme de formation.
- ⇒ **A l'issue de la formation en entreprise**, après un entretien final éventuel (stagiaire, tuteur, formateur), un avis circonstancié est émis.
- ⇒ **La validation finale du CQP** sera faite par un jury nommé par la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation). Le diplôme peut être obtenu avec l'option évacuation ou sans.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d'activité : 11 75 67273 75



DELAIS FINALISATION DU DOSSIER : Le dossier de certification du CQP OPH, comprenant notamment les éléments relatifs à la mise en situation professionnelle de 120 heures, doit être complet et transmis à l’AFFORPAH dans un **délai maximal de 18 mois** à compter du dernier jour de la formation théorique de 24 heures. Passé ce délai, la sous-commission de certification n’accepte plus sa présentation.

TYPE DE CERTIFICATION DELIVREE :

⇒ **CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE OPERATEUR DE PARCOURS ACROBATIQUES EN HAUTEUR (CQP OPAH)**

A noter : Cette certification peut être obtenue avec ou sans l’option « Évacuation ».

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d’activité : 11 75 67273 75



CONTENU DE LA FORMATION :

Descriptif	Volume horaire
1^{ère} demi-journée	Total : 4h
- Présentation du stage - Organisation administrative - Mise en situation sur un parcours	45min
- Présentation des compétences de l'opérateur - Présentation du matériel (EPI)	30min
- Présentation du matériel d'évacuation et manipulation de corde - Démonstration d'une évacuation au sol au départ d'une plate-forme	45min
- Sécurité ➔ règle de sécurité sur les PAH (affichage- registres...) ➔ facteur de chute (théorie)	2h

2^{ème} demi-journée	Total: 4h
- Présentation des normes d'exploitation AFNOR et CEN	1h
- Texte réglementaire : l'instruction ministérielle	30min
- Techniques d'intervention et d'évacuation : ➔ aide aux personnes en difficulté (évacuation vers une plateforme) ➔ évacuation d'une personne au sol au départ d'une plateforme	2h30

3^{ème} demi-journée	Total: 4h
Règlements intérieurs des PAH (définition - explication)	30min
- Accueil du public et travail sur les explications de départ ➔ connaissance de l'activité ➔ équiper le public avec des EPI (mise en place et vérification) ➔ donner les informations de départ et consigne d'utilisation ➔ surveillance directe, indirecte et observation des pratiquants	3h30

4^{ème} demi-journée	Total: 4h
- Réintégration et gestion des EPI	30min
- Ouverture et fermeture quotidienne des parcours (méthodologie)	30min
- Techniques d'intervention et d'évacuation ➔ évacuer une personne pendue sur ses longues et/ou sa poulie ➔ cas particuliers	3h

5^{ème} demi-journée	Total: 4h
- Notions élémentaires sur le milieu environnemental - Informations sur les problèmes liés à la météorologie	1h
Par demi-groupes : révisions et évaluations finales ➔ évacuations : applications	3h

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d'activité : 11 75 67273 75



→ consignes d'utilisation du matériel et explications de début de séance	
--	--

6 ^{ème} demi-journée	Total: 4h
- Contrôle et maintenance d'un parcours → contrôles journaliers périodiques → registre des fiches journalières → donner l'alerte en cas d'accident (registre des déclarations) → POSS plan d'organisation de sécurité et de secours	2h
- Responsable jour : définition et son rôle	30min
- Bilan du stage → vérification des acquisitions théoriques et compléments d'information éventuels → entretiens divers	1h30

TOTAL	24h
--------------	------------

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Evaluation des compétences en début et en fin de formation – Questionnaires
 - ⇒ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
 - ⇒ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ⇒ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée.
- ⇒ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ⇒ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ⇒ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ⇒ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ⇒ Questionnaires
- ⇒ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ⇒ Retours d'expériences
- ⇒ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d'activité : 11 75 67273 75



Éléments matériels :

- ⇒ Un mémento de formation de l'Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur » est distribué à chaque stagiaire en début de stage

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris

Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12 / N° déclaration d'activité : 11 75 67273 7